

Bulletin municipal MENNENCY INFO

www.mennecy.fr

Journal d'informations locales n° 31 - mars 2008

20 à 30 minutes... ...et des vies sauvées

A chaque passage de l'Etablissement Français du Sang (EFS) à Mennecy, vous êtes toujours plus nombreux à faire preuve de solidarité. Comme le dit si bien le petit fascicule que l'on vous remet après votre don « Vous avez donné votre sang, vous venez de sauver une vie ! ».



Ce questionnaire vous interroge sur les médicaments ou traitements que vous prenez ou avez pris récemment, vos récentes relations sexuelles ou les maladies repérées au sein de votre famille. En fonction de critères préétablis (poids, taille, tension,...), le médecin vous oriente vers la salle de don. Si votre tension, par exemple, lui semble un peu faible, il vous demandera de prendre une collation avant d'effectuer votre don. Il peut aussi vous proposer de revenir une prochaine fois si vous êtes assez fatigué.

Dans la salle de don du sang, des infirmières vous installent, prennent soin de vous et vous offrent toute leur attention. Car, il faut le préciser, c'est une ambiance saine et fort sympathique qui règne durant l'après-midi du don du sang. **Et cela ne dure que 8 à 12 minutes.**

Après ce parcours plus délassant que stressant, vous arrivez au clou de la visite avec deux jeunes hommes fort sympathiques qui vous expliquent où va être dirigé votre sang, ils vous parlent aussi de la pluie et du beau temps ou vous laissent tranquille si vous n'avez pas envie de causer. **Leur mission : vous réhydrater.** Après un don du sang, vous devrez boire 1 à 1,5 litre d'eau avant de vous coucher, ne pas fumer pendant 2 heures, ne pas boire d'alcool, et le lendemain, penser à encore bien vous hydrater... **Bref, tout pour la santé.**

Après avoir passé un moment plutôt agréable, vous pourrez en plus vous dire, j'ai peut-être sauvé la vie d'un enfant, d'une mère, d'un père, d'une mamie ou d'un papi. Et ce n'est pas rien dans une journée !!! **C'est 20 à 30 minutes de votre temps aujourd'hui, c'est peut-être vous ou vos proches qui en auront besoin un jour.**



A votre arrivée, salle Marianne (rue de l'Arcade), vous commencez par remplir un questionnaire relatant votre dossier personnel médical. Une infirmière enregistre vos nom, prénom et date de naissance et vous oriente vers un médecin pour un entretien. **Et oui, on ne plaisante pas avec la santé.** Certaines expériences du passé ont eu pour résultat de sécuriser totalement le don du sang.

Lors de l'entretien avec le médecin, vous consultez avec lui le questionnaire que vous avez rempli, vous lui posez toutes les questions qui vous chagrinent et surtout pas de tabous, le respect du secret médical est une réalité en France.

Le CLSPD une réalité à Mennecy

Mennecy est l'une des premières communes du département à avoir installé un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur son territoire.

La loi 2007-297 du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance renforce le rôle du Maire en matière de sécurité et de prévention. Le décret n° 2007-1126 du 23 juillet 2007 oblige les communes de plus de 10 000 habitants à mettre en place un CLSPD sur leur territoire.

Le Conseil Municipal de Mennecy a décidé de créer un CLSPD, par délibération en date du 20 septembre 2007, comme nous vous l'avions indiqué.



Les objectifs du Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance sont :
- d'impulser un partenariat local inventif au service de la sécurité des habitants.
- de fédérer les moyens et les compétences de l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle en matière d'éducation, de prévention et de répression de la délinquance au plan local, afin de traiter ce problème au plus près des réalités de terrain.
- de coordonner leurs initiatives et leurs efforts.

La loi considère le Maire comme le pivot de la politique de prévention de la délinquance.

Sous l'impulsion du Maire-adjoint à la sécurité, la première réunion plénière du CLSPD a eu lieu vendredi 8 février 2008 dans la salle d'honneur de la Mairie de Mennecy sous la présidence du Préfet de l'Essonne, du Procureur de la République, du Maire de Mennecy et en présence du Colonel commandant le groupement de gendarmerie, de l'Inspectrice d'Académie, du Colonel Directeur départemental du service d'incendie et de secours, des adjoints en charge des affaires sociales et de la jeunesse, des représentants d'associations et d'établissements ou organismes locaux œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'éducation, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.

Après une introduction du Maire et des remerciements aux personnes présentes, la réunion a débuté par une projection décrivant la commune (la composition de sa population, la répartition de ses jeunes dans les écoles, le collège, le lycée et les maisons des jeunes, les infrastructures communales, les associations sportives et culturelles, sa brigade de gendarmerie, sa police municipale, son centre de secours). Cette rencontre s'est poursuivie par une première analyse de l'insécurité subjective et une comparaison de l'évolution entre 2006 et 2007 de la délinquance de voie publique sur la commune de Mennecy basée sur les chiffres de la gendarmerie nationale. **Un plan d'actions et un règlement intérieur du CLSPD de Mennecy furent approuvés par l'assemblée.**

Mennecy dispose maintenant d'un cadre de concertation pour fixer les actions de prévention de la délinquance et les priorités de lutte contre l'insécurité.



Pour plus de renseignements,
contactez la Police Municipale au 01.69.90.00.00

S O M M A I R E

- ➔ Infos Mairie
- ➔ Ça s'est passé en février
- ➔ Travaux - Sécurité - Social
- ➔ Environnement - Vie économique
- ➔ Dossier Elections 2008
- ➔ Tribune Libre
- ➔ Vie associative
- ➔ Jeunesse et sports
- ➔ Culture et Loisirs
- ➔ C'est dans l'air

Le Code électoral n'interdit pas la publication d'un éditorial du Maire dans les parutions municipales au cours des six mois précédant les élections municipales.

Cependant, pour des raisons d'équité et d'équilibre démocratique, le Maire et son équipe municipale ont pris la décision de ne plus publier d'éditorial jusqu'en mars 2008.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Elections Municipales et Cantonales à Mennecy

Les **9 et 16 mars prochains**, vous élierez votre Maire et votre Conseiller Général. Nous vous rappelons les différents bureaux de vote de la commune. Votre bureau est indiqué sur votre carte d'électeur.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

BUREAUX DE VOTE

MAIRIE (B1)
Place de la Mairie

VERVILLE I (B2)
Groupe Scolaire de la Verville
Place de la Verville

JEANNOTTE I (B3)
R.M.S de la Jeannotte
Avenue de la Jeannotte

MYRILLES I (B4)
Groupe Scolaire des Myrtilles
Avenue de Neufville

VERVILLE II (B5)
Groupe Scolaire de la Verville
Place de la Verville

ESPACE MARIANNE (B6)
7, Rue de L'Arcade

JEANNOTTE II (B7)
Maternelle Jeannotte
Avenue de la Jeannotte

MAIRIE ANNEXE (B8)
65, Bd. Charles. de Gaulle

MYRILLES II (B9)
Groupe Scolaire des Myrtilles
Avenue de Neufville

MYRILLES III (B10)
Groupe Scolaire des Myrtilles
Avenue de Neufville

Le service scolaire RECHERCHE



Le Service Scolaire recherche des personnes pour assurer la surveillance de :

- l'étude du soir dans les écoles de 16h30 à 18h00
- la cantine dans les écoles de 11h20 à 13h20

Pour ce faire, il est demandé aux postulants d'être titulaire d'un diplôme Bac + 2, d'être étudiants en cours de formation de type IUFM ou retraités de l'enseignement.

Si vous êtes intéressé, contactez le service scolaire au 01.69.90.80.68.

CHRONIQUE DE MON QUARTIER

Le nom d'une rue, d'une avenue, d'un rond-point, d'une place fait souvent référence à un événement historique ; à une activité aujourd'hui disparue ; à un personnage célèbre ou mythologique ; à un personnage local célèbre ou non.

C'est une façon de se souvenir d'événements marquants de notre histoire et de rendre hommage à tous ces hommes et femmes, serviteurs de la nation, poètes, écrivains, chercheurs, compositeurs, scientifiques, philosophes, mathématiciens... qui ont traversé les siècles.



Quelques exemples sur Mennecy

RUE STEVENSON

Rue Stevenson (quartier de la Jeannotte) Robert, Louis, Balfour - 1850-1894 : Célèbre écrivain écossais. Auteur entre autres du fabuleux roman d'aventures « *l'île au trésor* » et d'un superbe récit d'épouvante traitant d'un cas pathologique de dédoublement de la personnalité « *Docteur Jekyll et Mister Hyde* ».

Rue du Général Pierre (centre ville) Marie Gallois né à Turin le 29 juin 1911 : Général de brigade aérienne, artisan de la dissuasion nucléaire. Il est aussi un géopoliticien français.

Rond-point du Bachaga Boualam (route de Chevannes) 1906-1982 : L'appellation Bachaga, emprunté par l'intermédiaire de l'algérien au turc, composé de « **bash : tête** »

ROND-POINT DU BACHAGA BOUALAM

et de « **agha : chef** » était le titre d'un haut dignitaire de la hiérarchie administrative en Algérie durant la présence ottomane (1515-1830) et supérieur au agha. Le Bachaga Boualam fût un grand serviteur de la France. Vingt et une années dans les rangs de l'armée française, sorti capitaine de réserve, élu député à l'Assemblée Nationale Française et porté quatre fois à la vice-présidence de cette même assemblée.

RUE FRANCOIS VILLON

Rue François Villon (quartier Paul Cézanne) François de Moncorbier dit Villon (né en 1431 ou 1432 à Paris, disparu en 1463) : Poète français de la fin du moyen-âge. Il est probablement l'auteur le plus connu de cette période. Les romantiques en firent le précurseur des poètes maudits.

Rue du Four à Chaux (centre ville) : Le four à chaux ou « **chaufour** » était un four destiné à transformer le calcaire en chaux sous l'action du feu. Les ouvriers qui l'actionnaient, étaient appelés « **chaufourniers** »

RUE ANNA DE NOAILLES

Rue Anna de Noailles (quartier Bréguet) Princesse Brancova, comtesse Mathieu de Noailles (1876-1933) : poétesse et romancière française. En 1904, elle créa avec d'autres femmes le prix « **Vie heureuse** » qui deviendra plus tard le prix « **Fémina** » récompensant la meilleure œuvre française écrite en prose ou en poésie.

Rue François Mansart (quartier les Levitt) 1598-1666 : Architecte français. Il est considéré comme le principal précurseur de l'architecture baroque en France. Il est crédité des réalisations suivantes :

- l'hôtel de Toulouse, siège actuel de la Banque de France
- l'hôtel de Guenegaud, rue des Archives à Paris
- l'hôtel Carnavalet
- le Château de Maisons-Laffite

PLACE des HARKIS
1952 - 1962

Place des Harkis (face au complexe A. Rideau) : « **Harki** » désigne un individu servant dans une « **harka** », et vient du mot arabe « **haraka** » signifiant littéralement mouvement, mais en réalité le terme était utilisé au sens figuré pour désigner de petits affrontements ou barouds entre tribus. En France, dans le langage courant, il désigne les supplétifs engagés dans l'armée française durant la guerre d'Algérie.

RUE NEWTON

Rue Newton (zone d'activités de Montvrain) 1643-1727 - Isaac, philosophe, mathématicien, physicien et astronome anglais : Figure emblématique des sciences, il est surtout reconnu pour sa théorie de la gravitation et la création, en concurrence avec Leibniz, du calcul infinitésimal.

Gilbert NEUHAUS, Conseiller Municipal



Pour la meilleure scolarité possible de tous les enfants

Depuis début Janvier, Mennecy a mis à disposition de l'équipe de Promotion de la santé en faveur des élèves (santé scolaire) des locaux municipaux, situés au 7 rue de l'Arcade.

Ce Centre Médico-Scolaire (CMS) permettra d'avoir un lieu de travail au sein de la commune pour permettre à cette équipe de travailler dans les meilleures conditions. Le CMS est composé d'un médecin, le Docteur Loisey, de deux infirmières, M^{mes} Deloye et Pedinielli et d'une secrétaire M^{me} Saillard.



Ce service intervient auprès des élèves de la Maternelle (grande section) jusqu'au lycée. Ses missions sont diverses avec en priorité :

- Les bilans des enfants de 6 ans afin de s'assurer que l'enfant ne présente pas un problème de santé pouvant nuire à ses apprentissages (audition, vue,...) et pour éventuellement dépister des difficultés spécifiques des apprentis-

sages (difficultés graphiques, psychomotrices,...),

- Le bilan infirmier en CE2. Il s'agit d'une vérification des dents, du dos, de la vision, de l'audition,...
- L'accueil des enfants souffrant de maladie chronique afin de leur permettre de prendre leurs traitements et de savoir que faire en cas de problèmes. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est signé avec les parents, l'école et la mairie pour les temps de cantine.

- La maltraitance
- La prévention des troubles des apprentissages au niveau du primaire (dyslexie, ...)

Ce service travaille en étroite partenariat avec les enseignants, le RASED (Réseau

d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté), les parents et les partenaires extérieurs (hôpital, orthophoniste, médecin,...) pour un meilleur dépistage, un meilleur suivi et surtout une meilleure prise en charge des difficultés de l'enfant afin qu'il puisse réussir au mieux sa scolarité.

La prévention est un autre axe important du service : prévention tabac, sexualité, conduites déviantes, sécurité routière, etc...

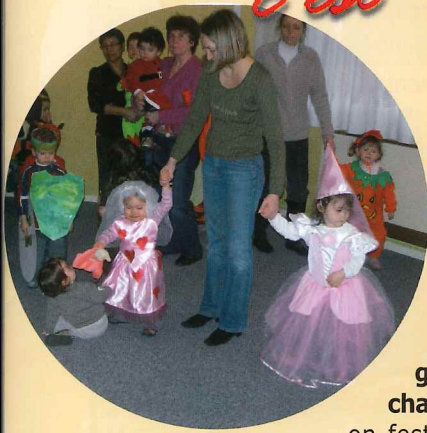


Prévenir, alerter, travailler en équipe pour la meilleure scolarité possible de tous les enfants, voilà l'objectif de l'équipe du Centre Médico-Scolaire

Ça s'est passé en février

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Quand le RAM rend visite à Gauraz, c'est Mardi Gras



Le Relais Assistantes Maternelles s'était paré de ses plus beaux costumes pour visiter nos seniors de la Résidence Gauraz. L'occasion était toute trouvée puisque en ce 5 février, c'était Mardi Gras et donc jour de crêpes. Pour la petite histoire, Mardi Gras est une fête catholique qui marque, en apothéose, la fin de la semaine des **sept jours gras autrefois appelés jours charnels**. Cette période pendant laquelle on festoyait **précède le mercredi des Cendres marquant le début du Carême**. De

nombreux carnivals ont lieu le Mardi gras. L'entrée dans le Carême pendant lequel le chrétien mange « maigre », en s'abstenant notamment de viande ; d'où l'étymologie du mot « carnaval » qui dérive du latin médiéval « carnelevare » signifiant « enlever, retirer la chair ».



DU CÔTÉ DES ADOS



Avant de partir chausser les skis, les Menneçois fréquentant les Maisons des jeunes ont participé aux activités toujours aussi variées de la MJ de la Jeannotte.

Cosmic Laser, tournoi de basket,... autant d'initiations ou d'activités diversifiées pour nos adolescents. Les plus chanceux sont partis samedi 23 février en direction de l'Autriche pour une semaine de glisse.

Si vous souhaitez vous inscrire à la Maison des Jeunes :

Remplissez une fiche sanitaire, datée et signée par vos parents que vous trouverez dans les Maisons des Jeunes. Avec une participation de 15,26 € pour l'année, vous bénéficiez de sorties gratuites ou à tarif réduit.

Renseignements au 01.69.90.53.44 (MJ Jeannotte) ou 01.69.23..40.44 (MJ Villeroy).

Mardi Gras à la Maison de l'Enfance Le Chat Botte



Flexion, extension, rotation



Depuis trois années, le Relais Assistantes Maternelles propose des séances de motricité pour les enfants. Si c'est une bonne occasion pour nos jeunes Menneçois de faire un peu d'exercice, c'est

aussi une rencontre riche en partage professionnel pour les Assistantes Maternelles. Elles sont aujourd'hui 104 sur Mennecy et leur nombre ne cesse d'augmenter pour la satisfaction des parents en activité qui confient leurs enfants à des « nounous » bien sympathiques. Plus de la moitié d'entre elles fréquentent les activités mises en place par le Relais Assistantes Maternelles.



Conte d'hiver, salle de la cheminée



C'est dans la salle de la cheminée que la Bibliothèque organisait sa matinée consacrée au temps des histoires, lieu approprié pour narrer un « conte venu du froid ». **Racontés par les bibliothécaires elles-mêmes**, ces matinées de contes et d'histoires attirent de plus en plus de personnes, les enfants comme les adultes. **Pour le prochain rendez-vous, il est donc conseillé de s'inscrire à l'avance.** Le prochain conte « Surprises d'avril » sera **proposé par la Compagnie « L'Herbe folle » le Mercredi 2 avril à 10h, Salle de la Cheminée.**



L'Espace Culturel avant la plage



Un concert au profit d'une classe de mer pour des élèves de CP de l'école de la Verville était organisé Mercredi 20 février, dans la salle Jean-Jacques Robert de Mennecy. **Matthieu RAYNAUD**, père d'une élève de CP et musicien dans le groupe de jazz "Jam' in the lift" est à l'initiative de cette action.



- Les musiciens étaient :**
- au saxophone ténor : Pierre Foucher,
 - à la clarinette : Jacques Cellard,
 - à la trompette (bugle) : Matthieu Raynaud,
 - au chant : Lucie Artico,

- à la batterie : Loïc Bourdin,
- à la basse : Serge Safrana,
- à la guitare : Hélène Aubert et Lionel Lefebvre.
- à la technique : Vincent.

Du jazz, du blues, de la bossa et du funk étaient au programme. Les parents, enfants et autres sympathisants sont venus nombreux et chacun a apprécié ce moment convivial et sympathique.

INFOS PRATIQUES

Sur la route, SOYEZ VIGILANT !!!

Le Conseil Général de l'Essonne a lancé un plan de prévention du risque routier.

Par le biais d'un dépliant au format du permis de conduire, vous obtiendrez toutes les informations bonnes à connaître lorsque vous prenez votre véhicule.



Il vous est rappelé le nombre de points enlevés selon les excès de vitesse, les sanctions en cas d'alcoolémie, de non port de la ceinture, d'usage d'un portable en roulant.

A titre d'exemple, si vous conduisez en tenant un portable, vous vous verrez sanctionné d'une amende de 35 € et de 2 points en moins sur votre permis.

Vous pouvez vous procurer ce dépliant en Mairie ou contacter :

- Gilles BESNARD au 01.60.91.96.40 – Courriel : gbesnard@cg91.fr
- Patricia JONCOUR au 01.60.91.96.17 – Courriel : pjoncour@cg91.fr

Simplification du Permis de Construire et des Autorisations d'urbanisme



Depuis le 1^{er} octobre 2007, les formalités et la sécurité juridique des procédures de Permis de construire et d'Autorisations d'urbanisme ont été largement simplifiées et améliorées.

De nouveaux formulaires sont rédigés et organisés pour clarifier la relation entre le demandeur et l'administration. Plus clairs, plus lisibles, ces formulaires contribuent à :

- Garantir les délais d'instruction : les formulaires sont accompagnés d'un récépissé qui indique, dès le dépôt du dossier, les délais d'instruction et les conditions dans lesquelles il pourra être modifié.
- Faciliter la composition du dossier : le dossier à déposer contient un bordereau des pièces jointes qui simplifie la constitution de la demande et le contrôle du caractère complet du dossier.



- Clarifier le champ d'application : Trois activités sont contrôlées : la construction, l'aménagement et la démolition. En fonction de sa nature, de son importance et de sa localisation, chaque projet est soumis, soit à permis, soit à simple déclaration préalable, soit à aucune formalité au titre du code de l'Urbanisme.
- Regrouper les procédures : 3 permis remplacent les 11 régimes d'autorisation et une déclaration préalable remplace 4 régimes déclaratifs. Il sera en outre possible de demander un seul permis lorsqu'un projet prévoit à la fois des aménagements, des constructions ou des démolitions.

Pour de plus amples renseignements, contactez le 01.69.90.07.04

EN VÉLO...

...on respecte le code de la route

La Police Municipale constate une progression des infractions de la part des cyclistes dans notre commune et surtout des jeunes cyclistes. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à circuler en sens interdit et par conséquent à se trouver en contre sens de la circulation.

Conformément à l'article R 412-28 du code de la Route, ce type d'infraction, même à vélo, peut faire l'objet d'une amende forfaitaire minorée de 90 €.

Dans un souci de sécurité, nous attirons l'attention des parents sur ce problème compte tenu de la dangerosité de ces situations et des risques encourus.



ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE...

Les rendez-vous 2008 du CCAS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Mennecey a programmé toute une série d'animations pour nos anciens, parmi lesquelles les fameux Thés dansants :



- **Jeu 27 Mars** : Thé dansant à partir de 15h
- **Jeu 05 Juin** : Thé dansant dînatoire à partir de 17h
- **Jeu 11 Septembre** : Thé dansant à partir de 15h
- **Jeu 20 Novembre** : Thé dansant dînatoire à partir de 17h

Si vous avez 60 ans et plus et que vous résidez à Mennecey, vous pouvez, en vous inscrivant auprès du CCAS, participer gratuitement à ces manifestations.

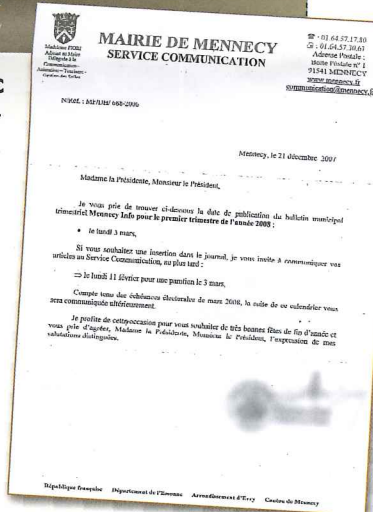
Renseignements au 01.69.90.61.90

Un écrivain public à votre service

Madame KAISER, écrivain public bénévole à « l'Espace Conseils » de Ballancourt a, dernièrement, accepté d'aider les Menneçois qui le souhaitent dans la rédaction de leurs courriers, CV et autres documents, réponses, pas toujours évidentes à formuler. Seule condition, pouvoir se déplacer à l'Espace Conseils de Ballancourt.

M^{me} KAISER reçoit, généralement, les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 15 heures à 17 heures, sur rendez-vous. La démarche est simple, faites une demande au préalable auprès du service emploi de la ville de Mennecey qui transmettra au service emploi de Ballancourt.

Pour plus d'informations, contactez le Service Emploi du CCAS au 01.69.90.75.93



APCE91

Association Pour le Couple et l'Enfant en Essonne

« vous êtes en conflit pour une séparation, un divorce ? » pour vous aider

- la médiation familiale s'adresse à tous les couples qui se séparent ou projettent une séparation ou un divorce, pour décider eux-mêmes des sujets les concernant, notamment comment maintenir les liens des enfants avec chacun de leurs parents.

« vous éprouvez un sentiment d'échec dans vos relations affectives, votre couple va mal »

- la consultation conjugale et familiale, pour les personnes, les couples ou les familles en conflit, en difficulté relationnelle, elle aide à dépasser la crise, rétablir une communication durable, reconstruire un projet de vie.

Information et rendez-vous : 01 69 81 93 35
Internet : <http://apce91.afccc-idf.asso.fr>

L'APCE91 tient ses permanences au CCAS : Avenue de la Jeannotte à Mennecey

1^{er} jeudi du mois de 15 à 17 heures et
4^e jeudi du mois de 10 à 12 heures

CONCERT du Rotary

DIMANCHE 30 MARS à 17h00 en l'Eglise de Mennecey

Avec la Société Musicale de Mennecey dirigée par Francis POTTIEZ qui nous interprétera un large choix d'œuvres classiques et contemporaines

Concert au profit de la lutte contre la Polio

Prix du billet : 10€ (gratuit pour les moins de dix ans)



Alzheimer Essonne

Votre mère ou votre père, votre conjoint, un membre de votre famille, un proche est atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

Une réunion des familles se tiendra le **Samedi 5 avril 2008** Salle MARIANNE 1 5 Rue de l'Arcade 91540 Mennecey de 9 h 30 à 11 h 30

sur le thème suivant : «ETHIQUE ET ALZHEIMER»

Renseignez-vous au : 01 69 23 22 62



VOISINAGE ET PAYSAGE

Voisinage et Paysage

DIMANCHE 18 MAI 2008

Pour l'arrivée des beaux jours, deux promenades pédestres vous seront proposées, comme chaque année. Après un accueil où un café vous sera offert, en route pour deux circuits différents selon votre entraînement.

Pour plus d'informations, contactez le Service Environnement au 01.69.90.87.61.

La collecte des déchets ménagers PASSE AU VERT

Lors du renouvellement du marché de collecte des déchets, les représentants de Mennecey ont souhaité que le cahier des charges, élaboré par la Communauté de Communes du Val Essonne (CCVE), exige du prestataire une évolution de sa flotte des véhicules utilisés sur notre territoire afin de supprimer totalement l'usage du diesel au profit du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV).

Composé essentiellement de méthane et d'autres hydrocarbures très légers, le GNV présente de grands avantages énergétiques et environnementaux :

- ➔ Réduction de la dépendance au pétrole,
- ➔ Nuisances sonores limitées par rapport à l'utilisation du Diesel,
- ➔ Emissions de gaz à effet de serre plus faibles (de - 15 % à - 25%),
- ➔ Impact sur la santé moins important que les carburants classiques (pas de particules de carbone, peu d'oxydes d'azote, etc.),
- ➔ Sécurité renforcée car ce gaz est difficilement inflammable.

A partir de mai 2008, les premiers véhicules au gaz naturel sillonneront nos rues. Pour le moment, la société procède à l'installation, dans son agence de Corbeil-Essonne, d'une pompe de compression, indispensable au ravitaillement des véhicules roulant au GNV.



1 geste 1 geste 1 geste

1 geste pour l'environnement

J'ECONOMISE L'EAU

- **En luttant contre les fuites**
Un bon moyen pour traquer les fuites : relever le compteur le soir avant de se coucher et faire la même chose le matin, sans avoir ouvert ni robinet ni appareil ménager : si les chiffres sont identiques, tout va bien. Sinon, il y a une fuite. Les fuites sont à l'origine d'un gaspillage qui représente 20 % de notre consommation. La plupart du temps, il s'agit d'un simple joint défectueux : cela vaut la peine d'apprendre à le changer.
- **En optimisant ma chasse d'eau**
Des chasses d'eau économiques proposent 2 types de débit : 3 ou 6 litres d'eau, contre 9 litres pour une chasse d'eau classique. Avant de construire son logement, il est intéressant d'étudier la possibilité d'un second réseau d'eau non potable, par exemple raccordé à un réservoir alimenté par de l'eau de pluie.
- **En fermant le robinet**
Un robinet qui coule sans raison peut déclencher un réflexe de fermeture immédiat. Lorsque l'on se brosse les dents, il est préférable de se rincer avec un verre à dents (10 000 litres d'eau gaspillés par an).

Les fuites (en eau potable gaspillée par jour) :

- Un robinet = jusqu'à 120 litres
- Une chasse d'eau = 600 litres, soit la consommation/jour d'une famille de 4 personnes.

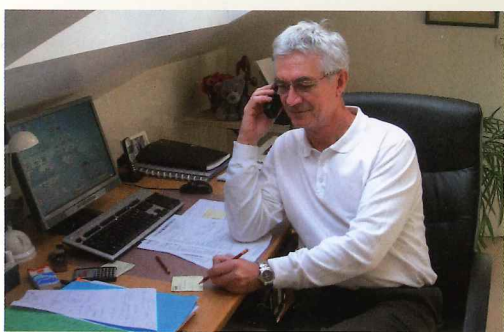
1 geste 1 geste 1 geste

BDEI, l'expert en diagnostics immobiliers

Jean-Paul LACASSAGNE a récemment créé, à Mennecey, sa société en diagnostics immobiliers. Si vous vendez ou louez un bien immobilier, vous êtes dans l'obligation de présenter un certain nombre de certificats.

BDEI, Bureau de Diagnostic et Expertise en Immobilier, vous propose de réaliser tous vos diagnostics immobiliers et expertises nécessaires :

- Diagnostic amiante
- DPE : diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic termites
- Prêt à taux zéro
- Diagnostic Gaz
- Loi Carrez
- Expertise Plomb
- Etat des risques naturels et technologiques.



BDEI est certifié DEKRA - Certification de Personnes et possède une expérience solide de 10 ans dans le bâtiment. Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 19h. BDEI intervient 7j/7 et se déplace en Essonne, Val de Marne, Seine et Marne et Paris.

Pour tous renseignements ou demandes de tarification, contactez Mr LACASSAGNE : Tél. : 06.61.62.07.38 / 01.64.99.79.50
2 rue des Rossignols à Mennecey - Courriel : bdeidiag@yahoo.fr
Site internet : www.bdei.fr

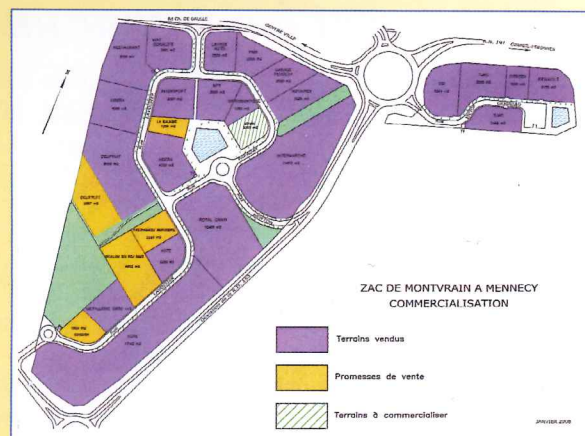
DU NOUVEAU A LA ZAC MONTVRAIN

La société Essonne Aménagement a signé avec la commune de Mennecey un traité de concession pour la réalisation de la ZAC de Montvrain.

A ce titre, elle a la charge d'assurer les formalités administratives d'acquisitions. La société a dernièrement envoyé à la commune les protocoles d'accord de vente des derniers terrains disponibles. Ces protocoles sont signés entre les futurs acquéreurs et Essonne Aménagement après que le Maire-Adjoint aux finances et à la vie économique ait négocié ces dites ventes.

- SCI TIFAINÉ : Fabrication de menuiserie aluminium (15 salariés),
- SCI RGJ-IMMO : Transporteur international (15 salariés)
- DELIFRUITES : Extension d'activités, augmentation de 35% de la production (25 salariés en sus des 100 déjà présents)
- AC AUTOS 91 : garage automobile, véhicules de luxe (10 salariés)
- SCI LA BALAGNE : Sécurité électronique (22 salariés).

Les permis de construire sont déposés ou en attente de l'être. Les financements des constructions sont accordés. Les protocoles d'accord sont signés et le Conseil Municipal vient d'approuver lors de sa séance du 20 février 2008 ces protocoles afin de valider les ventes. L'économie Menneçoise se porte bien.



• LA FORMATION CONTINUE FAIT SON SALON • LA FORMATION CONTINUE FAIT SON SALON • LA FORMATION CONTINUE FAIT SON SALON •

Le Salon de la Formation Continue se déroulera au Parc des Expositions hall 8, de 10h à 18h, du 27 au 29 mars 2008. Ce salon réunit en un même lieu les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Il s'adresse à plusieurs publics :

- ➔ Salariés, managers, cadres et techniciens, ouvriers
- ➔ Jeunes souhaitant se réorienter ou reprendre des études
- ➔ Services d'information et d'orientation
- ➔ Professionnels des ressources humaines et de la formation
- ➔ Demandeurs d'emploi

Pour plus de renseignements, www.pourseformer.fr

Ce salon met en avant les diverses possibilités de se former tout au long de la vie professionnelle.

QUELS SONT LES RÔLES DU MAIRE ET DU CONSEILLER GÉNÉRAL ?

Vous allez élire dans quelques jours votre Maire et votre Conseiller Général pour vous représenter durant les 6 prochaines années. Que font-ils réellement et quelles compétences leur sont attribuées. Avec la **décentralisation, l'Etat unitaire** reconnaît l'existence d'autorités publiques distinctes de lui. Ce sont notamment, les communes, les départements et les régions. L'Etat contrôle ces collectivités territoriales a posteriori mais elles s'administrent librement.



La commune, au plus près des citoyens Comment élire vos représentants communaux ?

Les personnes que vous choisirez pour vous représenter les 9 et 16 mars prochains au Conseil Municipal de Mennecy doivent tous être majeures. Depuis 2001, la parité est obligatoire. Nouveauté pour ces élections municipales de 2008, la parité s'imposera aussi aux adjoints du maire.

Les 2^e et 3^e dimanches de mars, vous êtes invités à vous rendre dans votre bureau de vote muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. Le mode de scrutin du Conseil Municipal est dit majoritaire à deux tours pour les communes de plus de 3500 habitants comme celle de Mennecy. Vous aurez donc à choisir entre plusieurs listes « bloquées sans panachage » lors du 1^{er} tour. Le fait de rayer des noms, panacher ou modifier l'ordre de la liste rend nul votre bulletin de vote. A l'issue de ce 9 mars, seules les listes arrivées en tête pourront se maintenir pour le second tour. Des fusions entre les listes sont possibles si elles ont recueilli au moins 5%. Les listes qui ont obtenu 10% peuvent se maintenir au second tour.

Décompte des voix

Si une liste obtient la majorité absolue au 1^{er} tour (+ de 50%), elle obtient la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la plus forte moyenne entre les listes qui ont obtenu plus de 5%.

S'il y a deux tours, la liste arrivée en tête au second tour aura la moitié du nombre de sièges, auxquels s'ajouteront les sièges obtenus grâce à la répartition à la plus forte moyenne.

A Mennecy, le nombre de sièges est de 33 élus au Conseil municipal.

	Liste A	Liste B	Liste C	Liste D	Liste E	Liste F
1 ^{er} tour	26%	8%	38%	11%	4,5%	12,5%
Discussions entre les 2 tours	Fusion entre les 2 listes 34%		Arrivée en tête 38%	Liste qui se maintient 11%	Liste éliminée	Se retire et appelle à voter pour la liste AB
2 ^e tour	46,5%		40%	13,5%		
Nombre de sièges obtenus	25		6	2		

Il existe 36 782 communes en France (dont 214 en outre-mer), ce qui représente environ la moitié du nombre total de communes dans l'Union européenne.

Comment fonctionne un Conseil Municipal ?

La commune est composée d'un organe délibérant : le Conseil Municipal et d'un organe exécutif : le Maire. Le Maire est assisté de ses adjoints (30% de l'effectif du Conseil au maximum) qui n'agissent que par délégation du Maire. Ils sont généralement répartis par secteur comme la Petite Enfance, les Affaires Scolaires, les Finances, l'Environnement, les Affaires Sociales,...

Organe délibérant : Le Conseil Municipal

Il définit les orientations fondamentales de la Commune :

- Politique : il représente les habitants,
- Administrative : il règle par ses décisions les affaires de la commune
- Economique et sociale : il oriente le développement de la commune

Le Conseil Municipal concrétise ses décisions par des délibérations soumises au vote des conseillers lors de ses séances.

Il peut également émettre des vœux.

Enfin, il peut être amené à donner son avis lorsque le représentant de l'Etat (le Préfet) le demande spécifiquement.

Organe exécutif : le Maire

- Il prépare et dirige les réunions du Conseil Municipal
- Il met en application les décisions prises par le Conseil Municipal, l'exécution des délibérations, du budget (PLU, Tarifications,...). Il ordonne les dépenses et les recettes, il signe les contrats, marchés après accord du Conseil.
- Sur délégations du Conseil municipal limitativement énumérées, il prend des décisions et des arrêtés (Signature de marchés jusqu'à un certain seuil, contrats d'assurance, etc...).

Ses pouvoirs propres :

- Il est chef du personnel communal, il exerce le pouvoir hiérarchique et disciplinaire. Il nomme les agents communaux,
- Il délivre certains documents liés au droit d'occupation du sol (permis de construire, de démolir,...),
- Il possède un pouvoir de police qu'il exerce via des arrêtés de police administrative et par la police municipale.



Petite Histoire de la Commune

Les communes furent créées lors de la Révolution française afin d'uniformiser le territoire français, divisé jusque là en paroisses, villes ou villages. Les communes reprennent le territoire et la population des paroisses qu'elles secondent.

Le terme de « commune », au sens de l'administration territoriale contemporaine, est imposé en 1793. Les membres du Conseil Municipal sont élus au **suffrage censitaire**. Le Maire est nommé soit par le pouvoir central pour les communes les plus peuplées, soit par le préfet pour les autres. La loi municipale du 5 avril 1884 institue que le Conseil Municipal soit élu au suffrage direct. Le Conseil siège à la Mairie de la commune et est présidé par le Maire qui est désigné parmi les siens.

• GLOSSAIRE • GLOSSAIRE • GLOSSAIRE •

Etat unitaire : la souveraineté n'appartient qu'à un seul Etat. Il s'oppose conceptuellement à l'Etat fédéral, composé d'Etats fédérés, où la souveraineté est partagée entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés.

Suffrage censitaire : mode de suffrage dans lequel seules les personnes qui payent un impôt d'un montant précis, appelé cens, sont électeurs ou éligibles.

Décentralisation territoriale : elle vise à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'Etat, à faire élire leurs représentants par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. La décentralisation rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité.

Que gère une commune : Domaines d'intervention

Les domaines où la commune est « chef de file » :

Tous ces domaines sont gérés par la commune mais avec des règles strictes édictées par l'Etat. En effet, la France est un Etat centralisé qui fixe les règles et contrôle ensuite. Pour exemple, le Plan Local d'Urbanisme est mis en œuvre par la commune mais s'inscrit dans un cadre juridique relativement stricte.

Les compétences « traditionnelles » (ou « originelles ») :

L'Etat Civil, l'organisation des Elections, la Police, l'Action Sociale (CCAS), la Voirie communale, la construction et l'entretien des Ecoles, l'Aménagement (logement social, zones d'activités, eau, assainissement).

Urbanisme et Aménagement du territoire

- Elaboration des documents d'urbanisme : PLU, autorisations d'urbanisme, permis de construire, opérations d'aménagement,...
- Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fixant les objectifs des politiques d'urbanisme dans certains domaines (habitat, développement économique,...)
- Elaboration des chartes intercommunales de développement et d'aménagement avec la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Actions éducatives

- Création et implantation des écoles primaires et maternelles après avis du représentant de l'Etat

- Prise en charge des frais de fonctionnement des écoles
- Intervention dans la définition de la carte scolaire

Actions culturelles

- Bibliothèques de prêts, musées, conservatoires municipaux
- Avec la CCVE, organisation et financement artistique initial (musique, danse, art dramatique,...)
- Possibilité de devenir propriétaire de monuments classés ou inscrits appartenant à l'Etat ou au centre des monuments nationaux.

Equipements, transports, logement

- Possible instauration de péages sur les œuvres d'art

- Organisation des transports publics urbains
- Elaboration, avec la CCVE, du Programme Local de l'Habitat
- Compétence en matière de logement social et étudiant

Aides économiques

- Attributions d'aides directes (après conventions passées avec la région) ou indirectes aux entreprises privées. Les communes sont les plus grosses contributrices à l'aide publique locale au secteur privé.

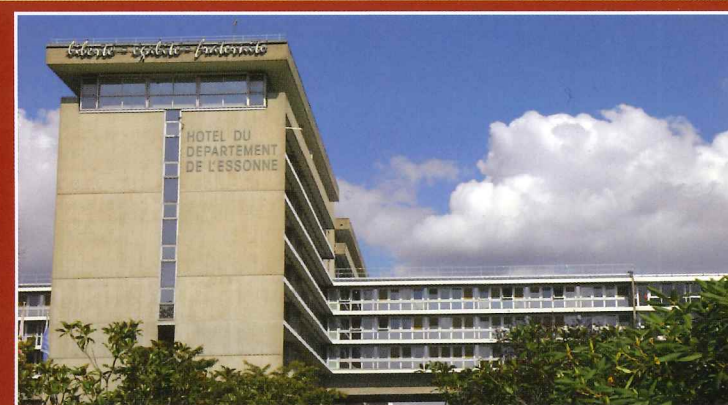
La commune peut aussi participer à des actions en collaboration avec le Département ou la Région. Ces actions peuvent être d'ordre économique (aides à l'immobilier,...), touristique (office du tourisme,...) ou encore sanitaire et sociale (aides aux jeunes,... avec le Conseil général).



Le département, partenaire privilégié des communes

Le Conseil Général est la collectivité territoriale représentant le Département de l'Essonne. Moins connu que la commune, il est pourtant un organe très important du découpage territorial. Il est composé de Conseillers généraux élus par cantons. Notre canton est celui de Mennecy. Il regroupe les communes de : Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Champcueil, Chevannes, Écharcon, Fontenay-le-Vicomte, Le Coudray-Montceaux, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit.

L'Essonne compte 42 conseillers généraux pour une population totale de plus de 1 153 434 habitants.



Comment élire votre Conseiller général ?

Les 9 et 16 mars, vous élirez votre Conseiller général dans le même site de vote que celui de l'élection du Maire mais vous déposerez votre enveloppe dans une urne différente (1 bureau pour les élections municipales et 1 bureau pour les élections cantonales). Vous devez là aussi être muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Le Conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. **Les candidats doivent obtenir 12,5% des voix pour pouvoir se maintenir au second tour.** Vous élisez, ici, une personne et non une liste. Le

candidat qui obtient la majorité absolue des suffrages (50% + 1 voix) au 1^{er} ou 2^e tour, remporte le siège. Il est élu pour 6 ans à l'Assemblée départementale. **Pour la première fois, et c'est une novation instaurée par une loi de 2007, chaque candidat à une ou un suppléant.** Le Conseil général est renouvelable de moitié tous les trois ans. L'élection du Président se fait donc tous les trois ans. Il est désigné par les conseillers généraux lors d'un scrutin majoritaire à 3 tours.

	1 ^{er} Tour		2 ^e Tour
Candidat A	44%	Présent au 2 ^e tour	52%
Candidat B	20%	Présent au 2 ^e tour	48%
Candidat C	12%	Éliminé, ne peut se maintenir	
Candidat D	4%	Éliminé	



Comment fonctionne un Conseil Général ?

Le Conseil général se compose d'une assemblée départementale qui vote, comme le Conseil Municipal, les orientations du département, concrètement les délibérations. L'exécutif est représenté par le Président. Un bureau est aussi désigné, composé du Président et des Vice-Présidents, qui comme les adjoints du Conseil Municipal se voit déléguer un domaine particulier par le Président. De plus, une commission permanente comprend 4 à 10 membres élus au scrutin proportionnel des listes présentes au sein de l'Assemblée. La commission permanente se voit confier le pouvoir de prendre certaines décisions à la place du Conseil général.

Le président est l'organe exécutif du Département, il est chef de l'administration départementale.

On compte actuellement 96 départements en métropole et 4 outre-mer, composés en tout de 3 978 cantons.

Les principales compétences du Conseil Général :

- **L'Action Sociale** : insertion des personnes en difficulté, RMI, protection de l'enfance (par le biais de l'aide sociale à l'enfance), aide aux personnes handicapées et âgées, prévention sanitaire, programmes de santé, utilisation d'un schéma gérontologique,
- **la Voirie** : gestion des routes départementales et routes nationales d'intérêt local, des transports et des transports scolaires par autocar ;
- **l'Education** : gestion des collèges (constructions, entretien), recrutement et gestion des personnels techniques, ouvriers et de services (TOS) ;
- **la Culture** : archives départementales, bibliothèque départementale de prêt, éventuellement châteaux ou musées, certains domaines patrimoniaux, Schémas Départementaux des Enseignements Artistiques.
- **le Développement Local** : aides aux associations, aux communes.
- **le Transport** : gestion du réseau routier national transféré en grande partie (devenu réseau routier départemental ou national d'intérêt local), gestion des ports maritimes de pêche et de commerce ; transports scolaires (collèges,...)
- **l'Environnement** : suivi de l'élimination des déchets ménagers ;
- **le Logement** : gestion du Fond Solidarité pour le Logement (FSL) et du Fond d'Aide à l'Energie (FAE).

Petite Histoire du Département

La loi du 22 décembre 1789 prescrit la création dans chaque département d'une assemblée composée de 36 membres élus : le Conseil de département. Mais celui-ci est supprimé en 1793. Il sera rétabli sous le nom de conseil général en 1800. Cependant, les membres n'en sont plus élus mais nommés par le gouvernement. Après une tentative abandonnée de réforme à la fin de la Restauration, ce n'est qu'en 1833 que les conseils généraux deviendront, à nouveau, des corps élus, au **suffrage censitaire**. L'élection au suffrage universel ne sera instituée qu'après la loi du 3 juillet 1848.

Mennecy Avec Vous

A n'en pas douter, vous êtes tous informés des prochains scrutins électoraux. Pour notre part, nous sommes dans une ruche en pleine effervescence.

La période portant un peu trop à polémique, où tout est dit et parfois même n'importe quoi, **nous avons choisi de ne pas nous exprimer dans ce bulletin.**

Nous remercions ceux qui nous ont lus et soutenus depuis plusieurs années et vous donnons rendez-vous très bientôt.

L'équipe majoritaire MENNECY AVEC VOUS, une équipe toujours aussi motivée.

Mennecy Maintenant

Texte non communiqué.

AGIR POUR MENNECY Groupe d'Action municipal

Arrivés au terme d'un mandat de 7 ans, nous avons le sentiment d'avoir bien travaillé, dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Malgré les faibles moyens dont nous avons disposé et les embûches rencontrées dans l'exercice de nos fonctions - pas de locaux pour notre groupe, pas d'accès aux différents médias municipaux, rétention d'informations etc...- notre action déterminée a en de nombreuses occasions porté ses fruits.

C'est ainsi que nous avons réussi à imposer ce qui nous tenait le plus à cœur : obliger la municipalité sortante et les promoteurs, à interrompre, au moins temporairement, leur politique de « bétonnage » de la commune ; mais rien n'est définitivement gagné.

Nous nous sommes aussi fermement opposés, dès l'origine, contrairement à certaines « girouettes » qui renient aujourd'hui leurs choix d'hier, au Plan Local d'Urbanisme (le P.L.U.), voté en définitive par une coalition hétéroclite regroupant la Majorité municipale sortante et les élus de gauche ! (Comprenez qui pourra !)

Ce P.L.U., s'il n'est pas remis en cause, conditionnera le développement de la commune au cours des prochaines années, fera la part belle à l'urbanisation galopante et accroîtra les difficultés de tous ordres que nous connaissons déjà aujourd'hui en matière de circulation, de stationnement et de déficit d'équipements sociaux déjà préoccupants (classes dans le primaire, places en crèche...)

Enfin nous avons toujours refusé de cautionner la politique financière et budgétaire irresponsable de la majorité sortante qui a consisté à augmenter les dépenses de « prestige », les indemnités des élus, et en parallèle, contrairement à leurs promesses électorales, à augmenter les impôts et à faire appel à l'emprunt, qui est l'impôt de demain !

Nous vous laissons juges d'un tel bilan

Nous remercions les Mennecoises et les Mennecois qui nous ont toujours soutenu au cours de ces années et nous les assurons de notre entier dévouement.



Claude GARRO ♂
Conseiller Municipal
claude.garro@wanadoo.fr



Christine COLLET
Conseillère Municipale
colletchris@wanadoo.fr



J. PRAT

Groupe « Mennecy Avant Tout »

**L'INCOMPETENCE
JUSQU'AU BOUT**



J.-F. PEZAIRE

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le Maire rappelé à l'ordre par le Préfet.

Lors du Conseil de septembre, nous avons dénoncé ce PLU. Certains élus de la majorité nous ont rejoints bien tardivement pour s'y opposer, à la fin d'un processus de plus de 4 ans. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait en 2006, lors du premier vote? Pourquoi avoir attendu d'être **personnellement concerné** ? **Nous, nous avons toujours traité les dossiers en fonction de l'intérêt général.** Ce PLU a été de nouveau retoqué par le Préfet (novembre 2007) pour illégalités et insuffisances. Il rappelle :

- **ce n'est pas aux aménageurs** de définir ce qui concerne les nuisances, la sécurité, la qualité de l'urbanisme.
- aucune **précision** ne vient étayer la capacité suffisante des réseaux au regard de la future croissance de la population.
- il faut une **information du public** quant au risque d'inondation et de retrait-gonflement des argiles.
- Extrait du Parisien :le Maire « a procédé à deux interruptions de séance... pour rechercher des **documents adéquats** ou pour **reformuler des délibérations**. Les élus planchaient pourtant sur la troisième version depuis novembre 2006 du plan local d'urbanisme (PLU). Mais, malgré plusieurs demandes de corrections de copie émanant du préfet, les éléments en possession des élus n'étaient pas toujours les bons. »

- **Des documents financiers cachés** : Nous avons demandé les derniers rapports du Receveur municipal. M. Monier et M. Bouley nous ont envoyé des **documents « inadéquats »**. C'est un usage à Mennecy ! Pourtant, ce sont des documents administratifs communicables. Pourquoi cachent-ils ces rapports?

- **Une première en France** : le Maire a retiré tous ses pouvoirs à son 1er adjoint pour cause de dissidence. Cependant, il a demandé un vote pour le maintenir dans son titre ! Compte tenu de cette aberration, nous avons refusé de participer au vote. **Le 1er maire-adjoint garde donc son titre ... grâce à son adversaire M. Monier. Une fois de plus, Mennecy est ridicule ... HALTE AUX DOUBLES DISCOURS DU MAIRE !**

J.PRAT et J-F PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP 2001-2008

Mennecyavanttout@aol.com www.Mennecyavanttout.net Tél : 01 64 99 70 63 ou 06 71 54 90 55

(article rédigé le 10 février 2008)

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Ensemble Vocal de Mennecey

Chanter est un vrai bonheur, une détente, un plaisir partagé avec les choristes de l'Ensemble Vocal de Mennecey. **Les répétitions ont lieu tous les mardis à 20h30**, venez nous écouter et essayer. Nous serons heureux de vous accueillir dans l'auditorium du conservatoire municipal de musique de Mennecey au Parc de Villeroy.

Aimer chanter suffit, tout le reste s'apprend avec le temps. Les sopranes et les basses sont particulièrement bienvenus.



L'Ensemble Vocal de Mennecey chante avec les élèves de l'école de la Verville en décembre 2007.

Arte Flamenco y Sevillano

L'association Arte Flamenco y Sevillano et Patricia Ortéga, professeur, vous présentent ses élèves et le ballet professionnel ALBA accompagnés des musiciens Jesus CARCELLER, Pablo GILABERT, Jean-Baptiste MARINO et José Maria PALOMO dans un spectacle le



samedi 17 mai à 20h30, salle socio-culturelle de Mennecey.

Association Paroissiale Saint Pierre de Mennecey (APSPM)

BILAN DES ACTIVITES

L'époque des bilans conduit l'Association Paroissiale Saint-Pierre de MENNECEY, à vous faire part de ses activités réalisées au cours de l'année 2007.

I - FETE DE LA CHANDELEUR - Covenant Players - Théâtre pour petits et grands

Après une courte pièce de présentation : "Qui sommes-nous" en fin de célébration, les Covenant Players ont joué l'après midi plusieurs pièces pour les adultes et les enfants sur les thèmes de la foi et de la morale. On ne pouvait manquer de s'identifier aux personnages interprétés avec beaucoup d'humour. Une pièce interactive a permis aux enfants de participer. Ce temps s'est terminé par le traditionnel goûter avec crêpes.

II - JEUX DU QUIZ

- 5 tables participants (enfants - adultes),
- Goûter, lots,
- Collecte Téléthon 2007.



III- MARCHE ARTISANAL de NOEL

- nombreux ateliers d'artisanat actifs et compétents,
- accueil, dégustation (thé Noël, vin chaud, marrons chauds, friandises),
- collecte sur ventes au profit de l'association locale Saint Vincent de Paul pour le Noël des démunis.

Venez participer encore plus nombreux aux activités festives, évangéliques, et caritatives de l'Association Paroissiale Saint-Pierre, **ce n'est que du bonheur !...**

Venez nombreux à la prochaine assemblée générale pour émettre vos suggestions.

Le bureau APSPM :
Nicole Breuillaud, présidente,
Jean-Michel Hentgen, trésorier.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE MENNECEY

Passionnés par la collection de timbres ou désireux de créer un thème sur un sujet lié à votre métier ou à votre temps, vous pouvez à l'aide des circulations, glaner ça et là, les éléments vous permettant de réunir documents et timbres. Nous possédons également pour vos recherches une bonne bibliothèque.

Sachez que l'association a exposé en octobre dernier à Guigneville, et mi-février à Itteville. La réunion des présidents des associations philatéliques de l'Essonne a eu lieu dans nos locaux en septembre 2007.

DEPUIS DÉBUT 2007, nous sommes installés à l'Orangerie 2, au Parc de Villeroy, où vous pouvez nous rendre visite aux dates suivantes :

Samedi 16 et 29 mars, 12 et 26 avril, 31 mai, 14 et 28 juin de 14h à 17h30.

Dimanche 16 mars, 18 mai de 10h à 12h.

Nous attendons votre visite.

Le Bureau

Recensement Orphelins de guerre PUPILLES DE LA NATION

L'Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir (A.N.P.N.O.G.D. 91), **recherche les Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre du VAL DE MARNE, afin de les informer de leurs droits**, ouverts par deux décrets et les accompagner dans leurs démarches si besoin.

Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes de « persécutions antisémites » morts en déportation.

Celui du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'ACTES DE BARBARIE » au cours de la guerre 39/45 (sont concernés les autres catégories de déportés, les fusillés et massacrés). Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000.

Si dans votre entourage, vous connaissez des Orphelins ou des Pupilles de la Nation, informez les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance de ces décrets et ignorent leurs droits.

Le Secrétariat d'Etat vient de lancer une étude visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le BUT poursuivi par notre Association qui vise à faire aligner les droits de TOUS les Orphelins et Pupilles sur le décret de 2004.

Renseignements :
Guy OLLIVIER

Président délégation Essonne
01.69.06.10.63. - 06.07.60.03.67.
Daniel VAUTIER, Vice-président
01.60.15.55.80 - 06.81.06.88.77

Association Paléontologique de Mennecey



Créée il y a plus de 30 ans et implantée au cœur de Mennecey, nous proposons régulièrement des expositions de fossiles sur la commune.

30 ans d'activités paléontologiques nous ont permis de réunir une riche bibliothèque variée, une systématique de spécimens paléontologiques représentative de notre histoire géologique, ainsi qu'un laboratoire équipé de matériel de dégagement de fossiles.

Venez nous rejoindre et comptons ensemble en millions d'années et nous vous conterons une histoire, celle de notre terre.

Nous organisons régulièrement des sorties « terrain » sur toute la France pour toucher du doigt des formations géologiques et sauvegarder ce patrimoine en protégeant des spécimens paléontologiques.

APM bassin de Paris - Carrefour de l'Europe
Mairie annexe de Mennecey - 91540 Mennecey - 01.64.57.27.61
apmbp@wanadoo.fr

Club Cycliste Mennecey Villeroy

Voici le programme des organisations du CCMV pour la saison 2007-2008.

1. Course Route ORMOY
27Avril 2008, FFC
2. Rando VTT pour tous MENNECEY
29 Juin 2008, UFOLEP
3. Course Route ROINVILLE
10 Août 2008, UFOLEP
4. Course Route MENNECEY
31 Aout 2008, UFOLEP
9^e Prix de la Municipalité
5. Course Route Tour CCVE
28 Septembre 2008, UFOLEP

Venez découvrir,
à tous âges,
toutes les joies
de l'équitation

Au
**CLUB HIPPIQUE
DE L'ETOILE
BLANCHE**
à Mennecey
Tél : 01.64.57.15.69



A.P.E. 91
ACTION - PROTECTION - ENVIRONNEMENT 91

**L'ENVIRONNEMENT !
TOUT LE MONDE EN PARLE (beaucoup...)**

Ne restez pas sur le quai, prenez le train avec A.P.E. 91

www.assoape91.org

Votre qualité de vie en quelques clics, une réponse rapide et précise à vos questions, la rubrique « **BON A SAVOIR** », l'agenda mensuel...

ACTION PROTECTION ENVIRONNEMENT 91

Association Agréée Intercommunal pour les communes de MENNECEY-ORMOY
35 rue de la Sablière 91540 Mennecey - Tél. 01 69 90 09 29 - E-mail : jackie.jean@wanadoo.fr



Bougez !!!

Vous avez du temps libre ...
Vous êtes une femme ou un homme ...
Vous êtes ou allez être en retraite ...
Vous pouvez même être jeune... si... si...

Vous voulez bougez ???

Vous aimez les sorties, le théâtre, les concerts,
Vous aimez les musées, les expositions,
Vous voulez faire de la peinture : sur toile, sur soie, sur bois, sur porcelaine, des aquarelles,
Vous voulez faire de la broderie, du patchwork,
Vous voulez faire partager vos passions

Rejoignez nous ...

... Avec vos idées, vos suggestions, votre savoir-faire

Vous êtes les bienvenus

**Association
RENCONTRE**

Orangerie 2 - Parc de Villeroy
91540 MENNECEY
Permanence le mardi matin 10h - 12h
Tél. 01 64 57 11 62



INFOS JEUNES

Carte Jeune 91

Si vous avez entre 16 et 19 ans et que vous habitez en Essonne, profitez de la carte Jeune 91 proposée par le Conseil général. Pour une participation de 10 €, vous bénéficiez d'un chèque de 150 € à utiliser quand vous voulez, où vous voulez et comme vous le voulez auprès de 450 prestataires en Essonne et en France. Des bons de commande sont disponibles en Mairie, sur www.cartajeune91.fr et pour plus de renseignements, appelez gratuitement le 0 800 16 19 91.



Maison des Jeunes PROGRAMME

DU LUNDI 3 MARS AU MERCREDI 16 AVRIL 2008

Dates	Activités	Lieux	Prix inscrit	Prix abonné
Lundi 3 mars	Stage Hip Hop	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mardi 4 mars	Stage Hip Hop	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 5 mars	Stage Hip Hop	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Jeudi 6 mars	Stage Hip Hop	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 7 mars	Stage Hip Hop	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 12 mars	Atelier cuisine	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 14 mars	Soirée casino	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Samedi 15 mars	Tournoi de ping pong	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 19 mars	Journal	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 21 mars	Moules frites	Jeannotte	1,50 €	3 €
Samedi 22 mars	Salon du modélisme	Paris	4 €	8 €
Mercredi 26 mars	Poterie	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 28 mars	Soirée Karaoké	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Samedi 29 mars	Tournoi de UNO	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 2 avril	Bouquet photo	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 4 avril	Aquaboulevard	Paris	7 €	14 €
Samedi 5 avril	Jeux en plein air	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 9 avril	Atelier cuisine	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Vendredi 11 avril	Soirée Champs Elysées	Paris	2 €	3 €
Samedi 12 avril	Déco MJ	Jeannotte	Gratuit	Gratuit
Mercredi 16 avril	Hit Machine	Paris	1 €	2 €

Nous vous rappelons la danse HIP-HOP tous les samedis. Aucune inscription ne sera pris le jour même.

Renseignements au 01.69.90.53.44



au départ de la gare de Mennechy

Le Service Coordination Temps Libre de Mennechy et Ballancourt Slide en Rollers vous proposent la « BALLADE SUR ROUTES ». Grande randonnée Pascale pour les amateurs de glisse et de chocolat, à ne pas manquer.

LUNDI 24 MARS - DEPART 15 HEURES (sauf intempéries)

Rendez-vous : parking de la gare de Mennechy Port des protections fortement conseillé.

Protection assurée par les cibistes de la M.J.B.A.R. Chaque Roller entre sur le parcours de sa propre responsabilité. Il lui appartient, s'il l'estime nécessaire, de contracter les assurances adéquates (Responsabilité civile vis à vis des tiers, assurance personnelle)

Pour les mineurs participants à cette manifestation, l'accord de leurs parents est nécessaire.

Contact : Bernard 06.12.10.91.19

Les métiers du Sport et de l'Animation

Le CFA des métiers du Sport et de l'Animation organise une

Journée Portes Ouvertes le mercredi 19 mars 2008

de 9h30 à 17h, 4 rue de la Prévoyance à Paris (19^e - ligne 7bis station Danube)

Vous pourrez vous informer sur les formations en apprentissage proposées :

- BAPAAT, pour devenir assistant animateur
- BPJEPS, pour devenir animateur spécialisé
- BEES, pour devenir éducateur sportif

Pour toutes les informations complémentaires consultez le site Internet :

<http://www.arfa-idf.asso.fr/>

Journées Portes Ouvertes de la Faculté des Métiers de l'Essonne

Du mercredi 12 au samedi 15 mars, les sites d'Evry, Bondoufle et Massy seront ouverts au public, de 9 à 17 heures. Une occasion unique, pour les jeunes, les parents, et les entreprises, de découvrir les formations proposées dans les métiers de l'artisanat, du tertiaire, et de l'industrie. La Faculté des Métiers regroupe plus de 60 formations en alternance différentes du CAP au BAC+3.

Rappel des chiffres de la faculté des métiers :

- 80% de réussite aux examens
- 9 jeunes sur 10 ont un emploi à la fin de leur formation
- 3094 apprentis en 2006

Renseignements : 01 60 79 74 00

www.essonne.fac-metiers.fr

L'ESCRIME A MENNECY : un sport à la pointe...

A l'heure où nous soumettons cet article au bulletin d'informations de notre ville, le Club d'escrime de MENNECY « parades et ripostes » a largement entamé sa saison. Déjà quelques chiffres éloquentes : 140 licenciés, des tireurs (en escrime on « tire une botte ») menés au plus haut niveau par le maître Nicolas Henriot, le maître Xavier de Coussergues dans sa dernière année de formation et l'apprenti prévôt Thibaut Courty. Ce qui en fait le 1^{er} club de l'Essonne.

Depuis le début de saison, fleuretistes et épéistes du club ont représenté notre ville et notre pays, dans près de

35 compétitions dont 7 de niveau national et 10 de niveau international (coupes du monde de Budapest, Luxembourg, Waldkirch, Lignano, Koblenz, Pise, Bochum, Moedling ...).



Le fleuret menneçois, champion de France cadets 2007 par équipe (Roman DJITLI, Clément BUVAT, Boris SOULIER et Hadrien MOMAL) ne cesse de progresser depuis 10 ans : 5 escrimeurs classés au niveau mondial sont sortis de la salle du Parc de Villeroy. Salle, que la municipalité s'est efforcée de mettre au niveau des résultats. Cette aide, plus que jamais indispensable, les jeunes espoirs, les jeunes scolaires ou les adultes loisirs



conscients des efforts de notre Ville, l'en remercie.

Roman DJITLI et Victoria BAILEY (actuellement 9^e mondiale et 1^{re} Française junior) sont un exemple pour nos plus jeunes tireurs et une fierté pour le club qui souhaiterait les garder longtemps encore ... Les résultats de la saison en cours sont sur le « blog » du Club :

<http://escrimemennecy.wordpress.com/>

Ces brillants résultats et l'engagement de l'encadrement présidé par Catherine MICHEL ont conduit le Conseil Général à conférer au C.E. MENNECY, le statut de club de Haut Niveau.

La Fédération Française d'Escrime, de son côté, nous a confié l'organisation d'une compétition d'intérêt national qui s'est tenue le 10 février au gymnase du Parc de VILLEROY. Que soient remerciées ici toutes les bonnes volontés, dont de nombreux commerçants de notre ville, qui nous ont offert leur aide pour monter cette compétition.

Le bureau du Club d'Escrime de MENNECY



VACANCES POUR TOUS avec le Secours Populaire

Pour les vacances de l'été prochain, le Secours Populaire recherche des familles essonniennes qui seraient prêtes à offrir une place parmi eux, à un enfant de 6 à 12 ans. Vous qui allez partir à la campagne, à la mer ou à la montagne, l'équipe vacances du Secours Populaire Français est prête à vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre un premier contact avec eux. C'est toujours une source de découverte et d'enrichissement pour tout.

Toutes les familles sont les bienvenues, l'important est de proposer au moins deux semaines de vacances, que le projet soit commun à toute la famille et que le cœur y soit.

CONTACT :

Equipe vacances : 01 69 12 23 00 - Mail : vacances@spf91.org
Adresse : Secours Populaire Français1, rue pasteur - 91170 Viry-Châtillon




VILLE DE MENNECY
Artistes de notre région

46^{ème} Salon

Peintures & Sculptures

du 15 au 25 mars 2008

Salle socio-culturelle
Parc de Villeroy
Mennecy - 91



Invités d'honneur

Carmelo DE LA PINTA
Peintre

Jaime LIQUITO
Sculpteur

Vernissage : Samedi 15 mars à 18 heures

Ouvert tous les jours de 15h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 19h

Association Wa Shin

Katsugen

une pratique naturelle
pour évacuer le stress de votre vie,
et retrouver « la paix du cœur »

Origine
Katsugen est une pratique de détente, de relaxation et de remise en forme naturelle découverte par Haruchika Noguchi, au Japon, il y a un demi-siècle.

Principe de base
Tout organisme vivant est doté d'une fonction de régénération naturelle qui permet spontanément le retour à l'équilibre lorsque se produit une perturbation. Par exemple lorsqu'une poussière entre dans le nez nous éternuons ! C'est un mouvement qui se produit spontanément, avec une force considérable que nous ne pouvons reproduire volontairement.
Cette fonction naturelle a tendance à devenir paresseuse et à s'endormir dans nos pays civilisés.
Katsugen est un moment particulier que l'on consacre à son organisme pour qu'il puisse exercer de nouveau pleinement sa fonction de régénération en profitant de toute la dynamique de l'état d'éveil.

Organisation
La pratique de Katsugen que nous proposons se déroule en groupe. Les séances de Katsugen durent une heure. Au niveau de l'enseignement c'est très simple.

**Katsugen se pratique
« Sans connaissance,
sans technique et sans but »**

Il n'y a donc pas un long apprentissage de formes complexes à apprendre avant d'atteindre une quelconque maîtrise. Tout le monde peut pratiquer Katsugen, les enfants en particulier se l'approprient très vite.

Tarif : 5 € /séance
1 séance par quinzaine ;
Lundi soir de 20h 30 à 21h 30
Pour s'inscrire :
Didier Balick 06 50 38 18 58

Association Wa Shin
5 rue Canoville 91540 Mennecy



BIBLIOTHÈQUE MADELEINE DE L'AUBÉPINE

Catalogue et réservation en ligne

Vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque à partir du site de Mennecy : www.mennecy.fr. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit. Vous pouvez également réserver un livre. Pour cela, il faut être inscrit à la bibliothèque.



Comment procéder ?

- vous recherchez le livre que vous souhaiteriez réserver. Attention, si celui-ci est disponible, vous ne pouvez pas effectuer de réservation, il faut aller le chercher à la bibliothèque
- S'il n'est pas disponible, vous pouvez le réserver. Après l'avoir sélectionné, vous devez valider votre sélection, l'insérer dans un panier, réserver le panier et entrer vos coordonnées (nom, prénom, numéro de carte).

Dès le retour du livre, les bibliothécaires le mettront de côté et vous recevrez un courrier pour vous avertir. Vous disposez alors de 15 jours pour venir le chercher.

La réservation est limitée à 2 livres, dont une seule nouveauté (livre acquis depuis moins de 2 mois).

Renseignements au 01 64 99 91 27

A L'AFFICHE de l'Espace Culturel

« ELIXIR »

Samedi 8 mars à 20h30



Des plumes, des paillettes, du strass... Comme chaque saison, l'Espace Culturel revêtira, le temps d'une soirée, ses habits de lumières, juste de quoi rivaliser avec les scènes parisiennes.

L'Espace Culturel a confié à un habitué des lieux, l'animation de cette journée. C'est en effet à **Jean-Louis Pinna et sa troupe qu'il appartiendra de vous encanailler.** Jean-Louis Pinna a eu le plaisir de vous présenter deux spectacles « Glamour Paradise » et « Tentations parisiennes ».

Cette année, il nous revient avec une nouvelle revue aux multiples tableaux dans la plus pure tradition des cabarets parisiens.

Une soirée où émotion et charme seront au rendez-vous.

Plein Tarif : Catégorie 1 = 28 €
Catégorie 2 = 25 €
Tarif réduit : Catégorie 1 = 22 €
Catégorie 2 = 20 €

Mariana RAMOS

Samedi 15 mars à 20h30

Son enthousiasme et sa fougue sont très certainement quelques reflets de ses origines sénégalaises mais c'est bien au Cap Vert, la patrie de ses ancêtres, qu'elle puise ses inspirations. Elle signe de sa voix et de sa présence sur scène chacune de ses interprétations. **Entre jazz et samba, mornas et saudades,** Mariana s'est forgée une solide réputation. **C'est une chanteuse cosmopolite, universelle et ce n'est pas par hasard que Cesaria Evora l'avait mise en première partie de l'un de ses spectacles.** Accompagnée de Toy Ramos à la guitare et au cavaquinho, Thierry Faure au piano et au clavier, Eudes Gatibelza à la guitare basse et Valentino des Figueiredo Ramos à la batterie et aux percussions, vous vous laisserez bercer par les rythmes chaleureux et émouvants de cette chanteuse qui a déjà séduit plus d'un public.



Un fauve sauvage qui rayonnera, l'espace d'une soirée, sur la scène du théâtre, un grand bol d'air frais multiculturel...

Tarif unique : 15 €

Renseignements et réservations au 01.69.90.04.92

BON A SAVOIR

Les expos de l'Espace Culturel

Salle de la Cheminée
Orangerie II - Parc de Villeroy
entrée libre

Samedi 8 et Dimanche 9 mars 2008 de 14h30 à 18h

Claude GALTIE



Samedi 15 et Dimanche 16 mars de 14h30 à 18h

Sophie BONS



Samedi 29 et Dimanche 30 mars de 14h30 à 18h

Françoise JEANNIN



Coup de Cœur de la bibliothèque

Adulte
Le dernier frère - Nathacha Appanah
Edition de l'Olivier

A l'île Maurice, en 1940, Raj vit avec ses parents, en ville, après qu'un cyclone ait ravagé leur habitation dans la forêt et emporté ses deux frères. Le père, alcoolique et violent, travaille dans la prison de Maupou. Un jour, en s'approchant de la prison, Raj fait la connaissance de David. Ils deviennent amis. David parvient à s'échapper de la prison et les deux garçons partent dans la forêt pour fuir, l'un, un père violent, l'autre son destin. A l'aube de sa vie, Raj raconte avec beaucoup de pudeur un épisode de sa vie pourtant douloureux. Cette histoire prend place dans un événement historique. David fait partie de 1500 prisonniers juifs en partance pour Israël et déportés à l'île Maurice.

Jeunesse pour les 3-6 ans :
Le Roi de la bibliothèque
Michelle KNUDSEN - Edité chez GRÜND



Un lion est entré dans la bibliothèque ! Le règlement précise bien qu'il est interdit de courir et de faire du bruit... Le roi des animaux se plie pourtant gentiment aux exigences et devient vite la mascotte de tous les lecteurs. Mais le jour où la bibliothécaire tombe de son escabeau et se casse le bras, il est obligé de désobéir pour qu'elle soit secourue... Un album aux couleurs pastel, dans un style un peu rétro, mais qui évoque bien les temps forts vécus en bibliothèque ! Et qui sait ?! Peut-être tomberez-vous, vous aussi, nez-à-nez avec ce gentil lion lorsque vous débambulerez entre les rayons de la bibliothèque menneçoise !!!

Agenda
Loisirs

Cinéma « Atmosphère »

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi 5 mars	14h30		ASTERIX AUX JEUX OLYMPIQUES	14h30
Jeu 6 mars	14h30			
Vendredi 7 mars	14h30		ENFIN VEUVE	14h30
Dimanche 9 mars	16h00			
Mercredi 12 mars	14h30		INTO THE WILD (VO)	20h30
Vendredi 14 mars	20h30			
Dimanche 16 mars	16h00		CORTEX	20h30
Mardi 18 mars	20h30			
Jeu 13 mars	14h30			20h30
Mercredi 26 mars	20h30			14h30
Vendredi 28 mars	16h00			20h30
Dimanche 30 mars	20h30			16h00
Mardi 01 avril	20h30			20h30

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi 08 mars	20h30	ELIXIR Cabaret
Jeu 13 mars	14h00	« HUCKLEBERRY FINN » Théâtre en V.O.
Samedi 15 mars	20h30	MARIANA RAMOS Musique
Samedi 29 mars	20h30	JEAN-LUC LEMOINE Humour

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.99.91.27

Jeu 13 mars	9h30	CLUB DES LECTEURS	Bibliothèque
Mercredi 26 mars	10h00	MUSETTE AU PAYS DES MERVEILLES pour les tout-petits Inscription obligatoire Tarif : 4,38 €	Bibliothèque
Mercredi 02 avril	10h00	LE TEMPS DES HISTOIRES Réservation conseillée	Bibliothèque

Accueil des nouveaux habitants de Mennecey

Vous venez de vous installer à Mennecey ou vous y emménagez prochainement, alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants qui se déroulera le 11 octobre prochain. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle} :

M. :

Adresse :

Arrivé le :

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 91540 MENNECEY.

RAPPEL

Inscriptions scolaires 2008/2009



Les inscriptions scolaires débuteront le **mardi 11 mars 2008 pour vos enfants** entrant en CP ou en maternelle et pour tous les nouveaux habitants. Ces inscriptions se font au Service Scolaire au Centre Administratif (31 rue de Milly) les :

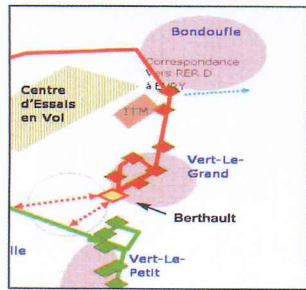
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Ou le Samedi sur rendez-vous

Vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 01.69.90.80.68 ou par mail : scolaire@mennecey.fr

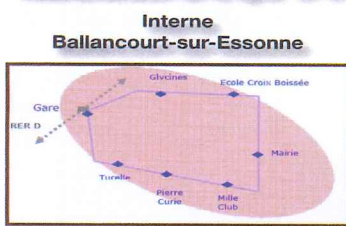
CARTE DES LIGNES RÉGULIÈRES AU 8 OCTOBRE 2007 HORS CIRCUITS SPECIAUX SCOLAIRES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Interconnexion de la ligne 18-10A et 18-10B



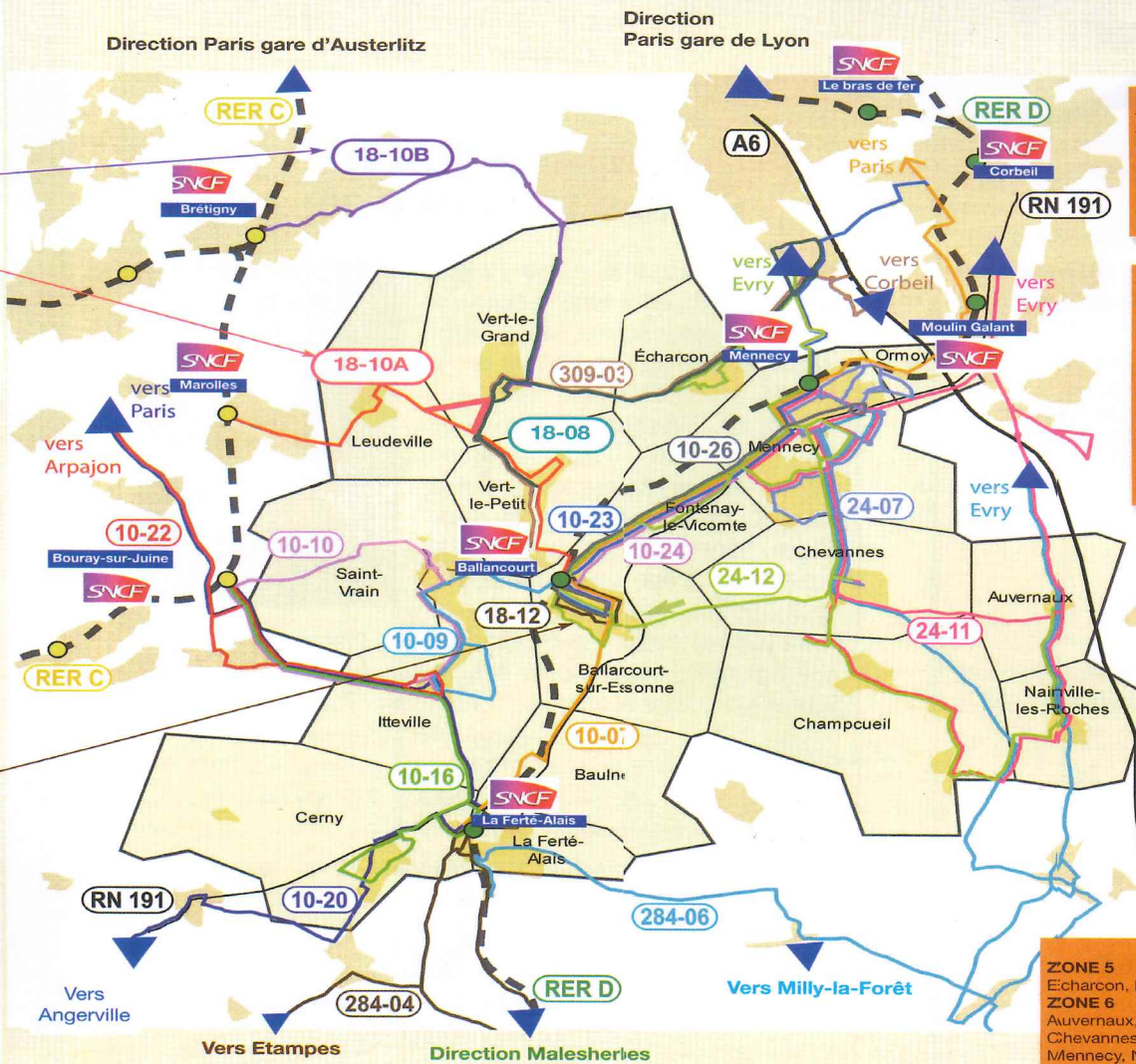
Depuis le 8 octobre 2007, les lignes 18-10A et 18-10B sont interconnectées à l'arrêt « Berthault » de Vert-le-Grand aux horaires suivants : 6h50 - 7h15 - 19h10 - 19h41 et 20h21. De ce fait, les Ballancourtois et les Petits Vertois ont la possibilité de se rendre à Brétigny-sur-Orge à ces horaires. Les temps de correspondances entre les deux lignes sont de 22 mn le matin et de 10 à 15 mn le soir.

Restructuration de la ligne 18-12



La ligne 18-12 a vu son offre augmentée depuis le 27 août 2007 : un nouvel itinéraire desservant les quartiers sud de la ville (arrêts Turelle, Pierre Curie et Mille Club) et des courses supplémentaires ont été ajoutées pour offrir une fréquence au quart d'heure matin et soir.

Les cartes Oranges, Navigo, Intégrale, Imagine R, etc. sont acceptées sur la ligne. Venez découvrir la ligne 18-12, bonne alternative économique à la voiture pour le trajet domicile/gare.



INFOS CORRESPONDANCES

Pour plus d'information :
18-08 (Corbeil ↔ Vert-le-Grand)
18-10A (Ballancourt ↔ Marolles)
18-10B (Vert-le-Grand ↔ Brétigny)
18-12 (Ballancourt ↔ Ballancourt)
VEOLIA
tél - 01 60 85 32 76
site - www.veolia-transport-idf.fr

10-07 (La Ferté-Alais / Paris Denfert R)
10-09 (Itteville ↔ Ballancourt)
10-10 (Itteville ↔ Bouray)
10-16 (Cerny ↔ Bouray)
10-20 (Angerville ↔ Paris)
10-22 (Itteville ↔ Lycées Arpajon)
10-23 (Ballancourt ↔ Lycée Corbeil)
10-24 (Fontenay ↔ Collège Ballancourt)
10-26 (Ballancourt ↔ Lycée Mennecey)
TRANSDEV
CEAT
Tél - 01 69 46 69 01
site - www.ceatransports.com

309-03 (Corbeil ↔ Vert-le-Petit)
24-07 (Mennecey ↔ Ormoy)
24-11 (Champcueil ↔ Evry)
24-12 (Champcueil ↔ Evry)
STA
Tél - 01 69 90 75 75
site - www.sta-keolis.fr

284-04 (La Ferté-Alais ↔ Etampes)
284-06 (Oncy/Ecole ↔ Mennecey, Corbeil ou Evry)

LES CARS BLEUS
Tél - 01 64 98 85 21

Recherche d'itinéraires : www.transport-idf.com
Tarification : www.optile.com
Transilien : www.transilien.fr
RATP : www.ratp.fr
Personnes à mobilité réduite : www.infomobi.com

ZONES CARTE ORANGE/ NAVIGO

ZONE 5
Echarcon, Leudeville, Ormoy, Vert-le-Grand
ZONE 6
Auvernaux, Ballancourt, Baune, Cerny, Champcueil, Chevannes, La Ferté-Alais, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Mennecey, Nainville-les-Roches, Saint-Vrain, Vert-le-Petit